



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E182032

VALABLE JUSQU'AU

11/11/2026

ÉDITÉ LE

23/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/1980

Forme juridique : SA

Capital : DEPUIS LE 07/03/2024

462 000

Raison sociale : ISOLATION TOITURE ETANCHEITE COUVERTURE (AGENCE)

Sigle : ITEC

12 RUE LAVOISIER

93110 ROSNY-SOUS-BOIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC PARIS 32029085100023

Téléphone : 01 48 94 12 00

Fax : 01 48 94 03 63

Portable : 06 83 16 87 93

Siret : 320 290 851 00023

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 210068300151

Site Internet :

E-mail : carreira.p@itecsa.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 097301Z1247000/001 468081/81

Responsabilité légale :

NOUGAREDE DAVID PRÉSIDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION / CARREIRA

PAULO DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 097301Z1247000/001 468081/15

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Effectif moyen : 67

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	12/11/2022
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	17/09/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	30/06/2022
3213	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité supérieure) Mention RGE	22/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.